

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°27-2023-361

PUBLIÉ LE 30 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture de l'Eure / SGCD27

27-2023-11-30-00002 - Arrêté SGCD n°40 modificatif du 30-11-2023 portant désignation de l'assistant de prévention auprès de la Préfecture de l'Eure (1 page)

Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2023-11-30-00002

Arrêté SGCD n°40 modificatif du 30-11-2023
portant désignation de l'assistant de prévention
auprès de la Préfecture de l'Eure



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté SGCD n°40 MODIFICATIF du 30/11/2023 portant désignation de l'assistant de prévention auprès de la Préfecture de l'Eure

LE PREFET DE L'EURE

Vu le décret N°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique de l'État.

Vu le décret N°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État.

Vu la circulaire FP/4 N° 1871 du 24 janvier 1996 du ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, prise pour l'application du décret N° 82-453,

Vu la circulaire NOR MFPF1122325C du 8 août 2011 du ministère de la fonction publique portant application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu la circulaire n °12 -000506 du 18 juin 2012 du ministère de l'intérieur concernant la mise en œuvre des dispositions relatives au réseau des assistants et conseillers de prévention.

Vu le décret du 25 février 2021 portant nomination de la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure, sous-préfète d'Evreux – Madame DORLIAT-POUZET Isabelle

Sur proposition de la secrétaire générale de la Préfecture de l'Eure,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est procédé dans le département de l'Eure à la désignation des assistants de prévention de la préfecture et des sous-préfectures de l'Eure.

ARTICLE 2 : Est désignée l'assistante de prévention suivante :

- Sous préfecture des Andelys – 10 rue de la sous-préfecture – 27000 LES ANDELYS
 - **Mme Fabienne HENRY**, secrétaire administrative de classe normale.

ARTICLE 3 : L'agent sus-mentionné est nommé pour une durée de trois ans à compter du 1er décembre 2023.

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral du 17 juin 2009 est modifié.

ARTICLE 5 : la secrétaire générale de la Préfecture de l'Eure est chargée de l'exécution du présent arrêté modificatif.

Fait à EVREUX, le 30 novembre 2023

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale,

Isabelle DORLIAT-POUZET